

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU LOGEMENT

EMPLOI, TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Arrêté du 14 juin 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

NOR : METC0611229A

Le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes,
Vu le code de l'éducation, et notamment son article L. 335-6 ;
Vu le code du travail, et notamment ses articles L. 900-1 et L. 935-1 ;
Vu le décret n° 94-522 du 21 juin 1994 portant approbation de la nomenclature des spécialités de formation ;
Vu le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles ;
Vu le décret n° 2002-617 du 26 avril 2002 relatif à la Commission nationale de la certification professionnelle ;
Vu le décret n° 2005-545 du 26 mai 2005 plaçant la Commission nationale de la certification professionnelle auprès du ministre chargé de la formation professionnelle ;
Vu l'arrêté du 11 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;
Vu l'arrêté du 16 février 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;
Vu l'avis de la Commission nationale de la certification professionnelle en date du 30 mars 2006,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les certifications ci-dessous énumérées sont enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles à compter de la date de publication du présent arrêté, avec mention du code de la nomenclature des spécialités de formation, du niveau et de la durée.

NIVEAU	INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
V	Zingueur ferblantier (CTM).	223	5 ans	Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM).
V	Agent de surveillance en sécurité privée.	344	5 ans	FORMAPLUS 3B.
V	Boucher-charcutier-traiteur (CTM).	221s	5 ans	Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM).
V	Préparateur(trice) vendeur(se), option boucherie, option charcuterie-traiteur (CTM).	221s	5 ans	Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM).
V	Ramoneur (CTM).	230r	5 ans	Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM).
V	Affûteur des outils de coupe pour la seconde transformation du bois.	234r	2 ans	Association pour la promotion professionnelle régionale et européenne (APPRE).
V	Installateur en équipements électriques (BCP).	255s	5 ans	Chambre de métiers d'Alsace.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Arrêté du 16 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

NOR : ECED0774341A

La ministre de l'économie, des finances et de l'emploi,
Vu le code de l'éducation ;
Vu le code du travail, notamment ses articles L. 900-1 et L. 935-1 ;
Vu le décret n° 2005-545 du 26 mai 2005 plaçant la Commission nationale de la certification professionnelle auprès du ministre chargé de la formation professionnelle ;
Vu l'arrêté du 11 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;
Vu l'arrêté du 21 décembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;
Vu l'arrêté du 23 février 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;
Vu l'avis de la Commission nationale de la certification professionnelle en date du 15 novembre 2007,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les certifications ci-dessous énumérées sont enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles, à compter de la date de publication du présent arrêté, avec mention du code de la nomenclature des spécialités de formation, du niveau et de la durée.

NIVEAU	INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME délivrant la certification professionnelle
V	Agent d'accueil polyvalent du tourisme de pays.	334t	2 ans	Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme (AFRAT).
V	Agent de sécurité conducteur de chien.	344t	5 ans	Centre canin de Cast.
V	Agent de prévention et de sécurité.	344t	2 ans	SARL NCO Nouvelles Carrières ouest.
IV	Céramiste.	224v	5 ans	Association ALDA (Association languedocienne pour le développement de l'apprentissage). – Organisme gestionnaire du CFA des métiers des arts céramiques.
IV	Secrétaire-assistante médicale.	324t	5 ans	Orland.
IV	Certificat de conseiller(ère) en image.	336	2 ans	Institut de relooking international.
IV	Agent d'encadrement, de surveillance et d'intervention.	344t	5 ans	Ministère de la défense. – Marine nationale. – Ecole des fusiliers marins.
III	Concepteur en aménagement intérieur et en design d'espace.	233n	2 ans	Institut création, réalisation, étude en aménagement et design (CREAD).
III	Assistant commercial France et international.	312p	2 ans	Centre de techniques internationales (CTI).